



## Lizher- Miz Kerzu 2020

### Édito. :

Demat d'an holl, lennerien ger,  
Bonjour à tous, chers lecteurs,

La rentrée fut de courte durée, nous avons pu organiser l'Assemblée Générale et la cérémonie de remise des Colliers de l'Hermines, mais la situation sanitaire et les décisions de l'État ont fait de cette année 2020, une année très perturbée.

Nos travaux, même s'ils sont réalisés via Internet, ne sont pas publics.

Il faut attendre 2021, qui ne pourra être que meilleure, pour retrouver la dynamique de SUAV.

Pour cette nouvelle année qui arrive, au nom du Conseil d'Administration, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année.

Alan VIAOQUET, secrétaire.



### Vie des sections :

Ces derniers mois n'ont pas permis de tenir des réunions mais n'ont pas empêché le travail et la coopération à distance. Mais, rappelons-le encore une fois, il n'est possible d'intégrer les informations que si elles nous sont communiquées.

#### ➤ La Nature et les Hommes :

#### **La faune bretonne s'enrichit d'une nouvelle espèce d'insecte**

Mais c'est une mauvaise nouvelle, une de plus, montrant les conséquences du réchauffement climatique sur la répartition des êtres vivants sur notre planète : la chrysomèle du ciste *Dicladispa testacea* est arrivée en Bretagne. C'est un insecte tout petit (2mm de longueur), rougeâtre-brunâtre hérissé d'épines, d'origine méditerranéenne. Heureusement, il ne fait que des dégâts minimes aux plantes sur lesquelles il vit.



*Chrysomèle du ciste sur feuilles de Cistus albidus. Photo : Roland Mogn*

Cet insecte a fait, en deux ans, un bond de 80 Km vers le Nord. Il fut observé ensuite (Roland Mogn) dans les massifs de cistes plantés au pied de l'immeuble du Sillon de Bretagne à Saint-Herblain (44), à 50 Km. à l'intérieur des terres. La chrysomèle a donc abandonné son comportement strictement littoral : c'est une autre mauvaise nouvelle. Elle est bien visible en juin et il restait, au 12 septembre, quelques individus actifs encore visibles.

#### *Skol-Uhel ar Vro - Institut culturel de Bretagne*

Ti ar Vro - 3, straed al Lezenn - rue de la Loi

56000 GWENED - VANNES

☎ : 02-97-68-31-10

SIRET : 327 309 068 00051

✉ : [icb@skoluhelarvro.bzh](mailto:icb@skoluhelarvro.bzh) - <https://www.skoluhelarvro.bzh>

<https://www.facebook.com/institutculturel.debretagne>

Vous pouvez lire l'article complet sur le site : <https://www.skoluhelarvro.bzh>



### Autres infos :

#### ➤ Médiathèque :

La mise en place du nouveau logiciel « Décatalogue » prend du retard, suite à ce re-confinement. Il reste à saisir les fiches de catalogage des ouvrages déjà présents. Un appel pour ce travail sera lancé prochainement.

#### ➤ Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale s'est tenue le 19 septembre à Vannes, vous avez reçu le compte rendu si vous êtes adhérents. Le Bureau sera élu au prochain CA.

#### ➤ Cérémonie de l'Hermine :

Plus de 150 personnes se sont retrouvées le 26 septembre à la Salle ATHANOR de Guérandes pour la cérémonie de remise des Colliers de l'Hermine et des Médailles de l'Institut. Vous pouvez voir les films de présentations des récipiendaires sur le site : <https://www.skoluhelarvro.bzh>.

#### ➤ Colliers de l'Hermine 2021

Pensez dès maintenant à proposer vos candidates et candidats pour la prochaine session. Chaque proposition doit être accompagnée d'une biographie du candidat avec photo, elle doit être adressée à [yann.choucq@skoluhelarvro.bzh](mailto:yann.choucq@skoluhelarvro.bzh) ou à [icb@skoluhelarvro.bzh](mailto:icb@skoluhelarvro.bzh).

Je vous rappelle le déroulé de sélection :

- Le collège des Herminés étudie toutes les propositions et en sélectionne 8.
- Parmi ces 8, le Conseil d'Administration vote pour les 4 récipiendaires.

La prochaine remise aura lieu dans le Mor-Bihan.



### Date à retenir :

- 🇫🇷 9 janvier 2021 : Conseil d'Administration de SUAV à Vannes à 9h30.
- 🇫🇷 28 février 2021 : Fin de remises des candidatures au Collier de l'Hermine.



### Appel à cotisations :

Si ce n'est déjà fait, pensez à adhérer ou à renouveler votre adhésion à SUAV.

- 50 € pour une association ;
- 40 € pour un couple ;
- 30 € pour un individuel ;
- 10 € si vous avez des difficultés financières.

Le chèque est à rédiger à l'ordre de Skol-Uhel ar Vro et à adresser à SUAV – 3 straed al Lezenn – 56000 GWENED.

